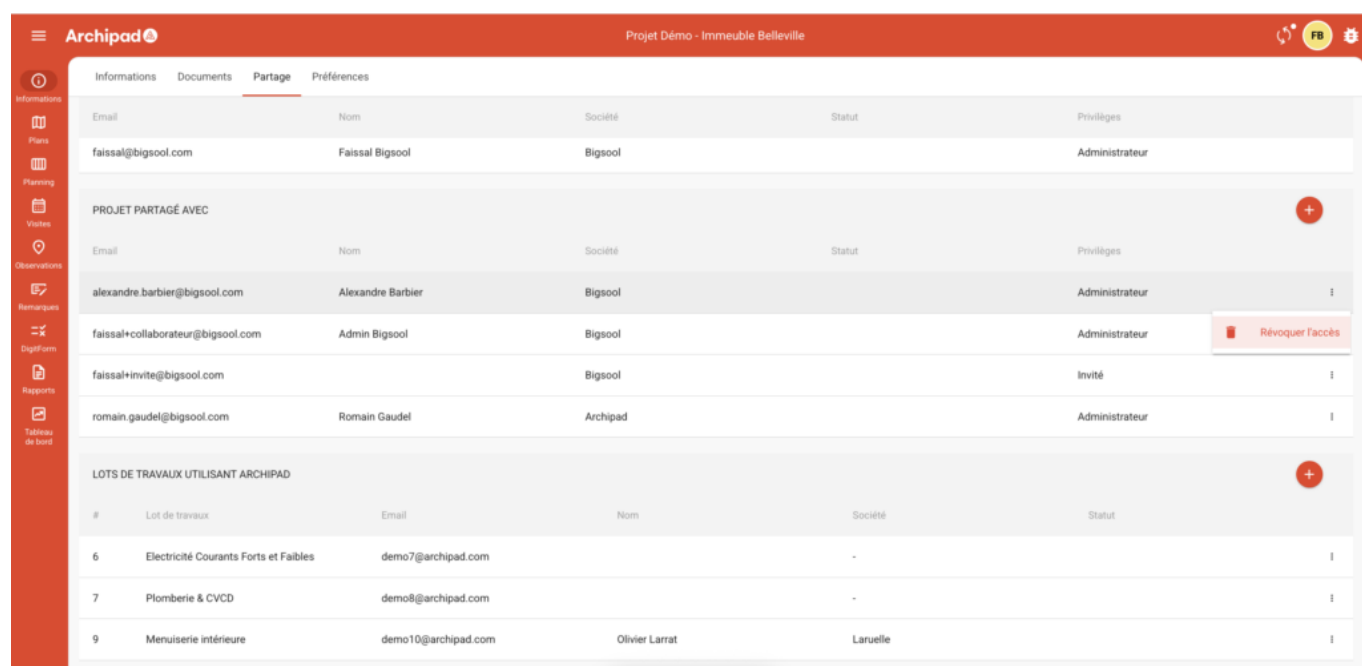


Modifier le niveau d'accès d'un intervenant

Posted on juillet 27, 2026 by Benoit

Si les responsabilités d'un intervenant évoluent, vous pouvez lui attribuer un nouveau niveau d'accès. Pour cela, vous devez d'abord révoquer son accès au projet, puis l'inviter à nouveau avec le niveau d'accès souhaité.

Disponible uniquement sur Archipad Web.



Email	Nom	Société	Statut	Privileges
faissal@bigsool.com	Faissal Bigsool	Bigsool		Administrateur

PROJET PARTAGÉ AVEC

Email	Nom	Société	Statut	Privileges
alexandre.barbier@bigsool.com	Alexandre Barbier	Bigsool		Administrateur
faissal+collaborateur@bigsool.com	Admin Bigsool	Bigsool		Administrateur
faissal+invite@bigsool.com		Bigsool		Invité
romain.gaudel@bigsool.com	Romain Gaudel	Archipad		Administrateur

LOTS DE TRAVAUX UTILISANT ARCHIPAD

#	Lot de travaux	Email	Nom	Société	Statut
6	Electricité Courants Forts et Faibles	demo7@archipad.com		-	
7	Plomberie & CVCD	demo8@archipad.com		-	
9	Menuiserie intérieure	demo10@archipad.com	Olivier Larrat	Laruelle	

Étapes

1. Ouvrez le projet, puis accédez à **Informations > Partage**.
2. Dans la section **Projet partagé avec**, sélectionnez l'intervenant concerné, puis cliquez sur **Révoquer l'accès**.
3. Cliquez sur le bouton **+** et saisissez à nouveau son adresse e-mail.
4. Sélectionnez le nouveau **niveau d'accès**, puis cliquez sur **Inviter**.

L'intervenant recevra une nouvelle invitation avec le niveau d'accès qui lui a été attribué.

À savoir

Il n'est pas possible de modifier directement le niveau d'accès d'un intervenant. Vous devez révoquer son accès avant de l'inviter à nouveau.